

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMEYS

## Séance du Jeudi 24 JUILLET 2014

L'an Deux Mil quatorze, le jeudi 24 juillet, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc GOUTAGNY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : jeudi 17 juillet 2014

Présents : M Jean-Marc GOUTAGNY, Mme Monique RAGEYS, M Pascal DUBOEUF, Mme Sylvie THIVILLIER, M Didier REYMONDON, Mme Aurélie LEVIEUX, M Jean-Pierre KHIREDINE, Mme Christel CANU, M Serge FORISSIER, Mme Rose-Marie ABBA, M Noël BROCHIER, Mme Nicole VIRICEL, M Sébastien GUYOT, Mme Michelle GASSILLOUD, M Henri BRUYAS.

Secrétaire de séance : Mme Aurélie LEVIEUX

Début de la séance à 20h30

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 25 juin 2014

Précisions : dans le paragraphe « RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS » : Il fallait lire vaisselle lavable et non vaisselle jetable) ; dans le paragraphe « COMMISSION DEVELOPPEMENT DURABLE COMMUNAUTE DE COMMUNES », il s'agissait d'une réunion du conseil communautaire et non de la commission développement durable.

Michelle GASSILLOUD s'abstient ; Henri BRUYAS et Sébastien GUYOT votent CONTRE

En préambule, Monsieur le Maire demande l'autorisation à l'assemblée pour ajouter une délibération à l'ordre du jour concernant l'autorisation de signature d'une convention avec le Centre Socio Culturel pour les temps d'activités périscolaires.

Cette demande est acceptée à l'unanimité.

### • DELIBERATION : Désignation d'un correspondant défense

Du fait du renouvellement des conseils municipaux, la Délégation à l'Information et à la communication de Défense, qui dépend du Ministère de la Défense, demande de désigner un nouveau correspondant Défense au sein de la commune. Ce dernier a pour rôle de sensibiliser nos concitoyens aux questions de la défense.

Monsieur Noël BROCHIER est volontaire pour être désigné correspondant Défense pour la commune de Pomeys.

Délibération adoptée à l'unanimité

### • DELIBERATION : Autorisation signature convention avec le Centre Socio Culturel pour les Temps d'Activités Périscolaires

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Pomeys a choisi de conventionner avec le Centre Socio Culturel de St Symphorien sur Coise pour mettre en place la réforme des rythmes scolaires à l'école publique de Pomeys.

La convention stipule que le Centre Socio Culturel s'engage sous sa responsabilité, à encadrer et animer des séances d'animation auprès des élèves pendant les temps d'activités périscolaires. Ces activités devront être en cohérence avec les orientations du Projet Educatif Territorial mentionnées en préambule.

L'association Centre Socio Culturel des Hauts du Lyonnais s'engage à coordonner, gérer et organiser les Temps d'Activités Périscolaires proposés par la commune. L'association s'engage à gérer le recrutement des intervenants et coordinateurs ; Assurer le suivi du projet pédagogique et garantir la qualité des activités ; veiller au respect de la réglementation en vigueur et à la sécurité des enfants ; gérer les absences, congés et maladies ; assurer la gestion comptable et administrative liée à l'activité ; participer aux Comités de Pilotages mis en place par la commune

Les intervenants qui encadreront les séances doivent être qualifiés et répondre aux conditions posées par la réglementation en vigueur. La Commune versera à l'Association Centre Socio Culturel une subvention de **11 634.98€** lui permettant de remplir ses missions. Le Centre Socio Culturel déduira le montant des prestations sociales reçues par la CAF en fonction des présences des enfants.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer cette convention.

Délibération adoptée à l'unanimité

### QUESTIONS DIVERSES :

**REGLEMENTS GARDERIE PERISCOLAIRE ET CANTINE :** Les dossiers d'inscription et les règlements de la garderie périscolaire et de la cantine ont été revus par la commission scolaire pour assurer la sécurité des enfants confiés aux agents communaux. Des courriers vont être envoyés aux familles concernées fin juillet. Les règlements sont approuvés par le conseil municipal.

**RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS** : Sylvie THIVILLIER fait part des décisions qui ont été prises concernant l'utilisation des salles par les associations ; les conditions de délivrance des subventions.... Le conseil municipal valide les travaux de la commission et un courrier sera adressé aux associations début septembre pour les informer.

**AVANCEE SUR LES TRAVAUX** :

- L'avis d'appel public à concurrence pour les entreprises qui vont procéder aux travaux de rénovation de la mairie va être lancé fin juillet
- La commission bâtiment commencera à travailler en septembre sur les projets pour la rénovation de l'école et de la salle Jean Letrève.
- Le mur qui soutient la route en dessous du cimetière est terminé.
- Le raccordement de la salle des sports et des vestiaires du foot au gaz de ville est effectif.

**DROIT DU SOL** : Suite au désengagement de l'Etat dans l'instruction des permis de construire, il faut mettre en place une unité pour remplacer le travail de la Direction Départementale des Territoires. Le comité syndical du SIMOLY a voté le 08 juillet le principe de créer un service mutualisé.

**FUSION DES COMMUNAUTE DE COMMUNES** : Une réunion à destination des élus sera organisée en octobre.

**ACHAT ORDINATEURS POUR L'ECOLE** : Le parc informatique de l'école publique est vieillissant. Le conseil municipal va essayer de le renouveler petit à petit chaque année. Des devis sont demandés à plusieurs prestataires pour changer 2 ordinateurs à la rentrée de septembre.

**CONCOURS DES MAISONS FLEURIES** : Samedi 02 août 2014

**CENTRE SOCIO CULTUREL (CSC)**: Didier REYMONDON relate sa participation à l'assemblée Générale du CSC. Le Comité de Coordination des Monts du Lyonnais (CCML) va cesser ses activités en septembre. Le CSC va reprendre à sa charge les activités de réinsertion pour les bénéficiaires du RSA. Des commissions vont être créées.

**REFLEXION SUR LA PENURIE DE NOURRICES** : Les horaires de la garderie périscolaire vont être modifiés à la rentrée. Ainsi les enfants pourront être accueillis dès la maternelle dès 7h30 et jusqu'à 18h15, ce qui permettra peut-être à des parents de pouvoir inscrire leur enfant aux écoles de Pomeys.

**EXPOSITION OFFICE DE TOURISME** : Rose-Marie ABBA et Chrystel CANU ont travaillé pour mettre en place l'exposition « Pomeys, 100 ans en photographies ». Cette exposition sera visible du 02 au 31 août à l'office de tourisme de St Martin en Haut.

---

La séance est levée à 23:30

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : Jeudi 25 Septembre 2014 à 20h30**